



Etablissement des Bains à Mondorf.

Voici une annonce renfermant quelques détails intéressants concernant les prix des bains ainsi que de l'eau minérale vendue en tant que boisson:⁹

Bains de Mondorf,

à 3 lieues de Luxembourg, 1 de Remich et 3 de Thionville.

La société pour la recherche des richesses minérales dans le Grand-Duché porte à la connaissance du public, que les bains d'eau thermale qu'elle a établis sur la source minérale saline artésienne de Mondorf sont ouverts à partir de demain dimanche, 20 juin, et qu'on pourra en faire usage tous les jours de quatre heures du matin jusqu'à dix heures du soir.

Toutes les dispositions sont prises pour que les baigneurs soient convenablement servis.

Le prix du bain en cabinet est fixé à 1 franc.

Dans un court délai, il sera établi un bassin où le prix pour un bain sera de 50 centimes.

Ceux qui ne voudront pas se servir de leur propre linge en trouveront chez le régisseur de l'établissement à raison de 10 centimes pour une serviette, 20 centimes pour une grande pièce de linge et 20 centimes pour un peignoir.

La vente de l'eau de ladite source est également organisée, et l'établissement livrera le panier de 25 cruchons, emballage compris, au prix de 10 frs.

Une quantité moindre se vendra à raison de 40 centimes le cruchon, sans emballage.

Des quantités de 25 cruchons et plus, sans emballage, seront vendues à raison de 35 centimes le cruchon.

L'établissement ne reprendra plus les cruchons qui ont servi, mais on fera remplir ceux qui seront renvoyés, à raison de 20 centimes par pièce.

Les cruchons porteront la marque et le cachet de la société. S'adresser au besoin à Luxembourg, à M^r G. Kämpff, administrateur, et à Mondorf à M. Bivort, régisseur de l'établissement.

Luxembourg, le 19 juin 1847.